

## Comité de bon voisinage Turcot – Sud-Ouest

Rencontre n° 10

8 juillet 2015, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique

---

Début à 19 h

Présents à la table des intervenants

- Citoyens membres du comité
  - M. Mauricio Garzon-Beltran
  - M. Derek Robertson
  - M<sup>me</sup> Viviane Rochon
  
- KPH Turcot (KPHT)
  - M. Sébastien Marcoux, directeur adjoint groupe KPH Turcot
  - M<sup>me</sup> Geneviève Campeau, directrice mobilité Turcot
  - M. David Maréchal, directeur qualité environnement KPH Turcot
  
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
  - M. Stéphan Deschênes, directeur du projet Turcot
  - M<sup>me</sup> Cynthia Martin, conseillère en communication
  - M. Guy Rivard, responsable de la construction, projet Turcot
  
- Morin Relations Publiques (MRP)
  - M. Sébastien Trottier, animateur de la rencontre
  
- Ville de Montréal (VdM)
  - M<sup>me</sup> Marie-Sophie Couture

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 25 personnes étaient présentes dans la salle.

### Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Tour de table afin de présenter les intervenants
- Plan de la soirée
  - Mise à jour des travaux en cours (MTQ)
  - Travaux 2015 et plan annuel de gestion de la mobilité 2015 (KPHT)

## Présentations

### Mise à jour des travaux en cours

#### Présentation de M. Guy Rivard (MTQ)

##### A. Renforcement et déviation du collecteur Haut Saint-Pierre

Je commence cette présentation avec le renforcement et la déviation du collecteur Haut Saint-Pierre. Le collecteur Haut Saint-Pierre est une conduite de trois mètres de diamètre qui se trouve dans l'axe de la rue Saint-Jacques à la hauteur de l'avenue Girouard. Il se situe à une profondeur de 30 mètres sous la surface de la rue. Un tronçon d'environ 200 mètres sous l'autoroute Décarie est en mauvais état. Les eaux pluviales et sanitaires en découlent constamment. Il y aurait donc été impossible d'y faire des travaux mis à part la nuit ou en hiver. Pour ces raisons, le Ministère a décidé de construire une déviation entre l'avenue Girouard et la rue Saint-Rémi. Le tronçon dévié passera au pied de la falaise Saint-Jacques.

Les travaux ont été divisés en deux lots de travail : la partie ouest et la partie est. Dans cette première partie, les travaux ont débuté à la mi-juin. Un puits vertical doit être construit jusqu'au collecteur à l'intersection de la rue Saint-Jacques à l'intersection de l'avenue Girouard. Les travaux se font à l'aide d'une hydrofraiseuse, outil qui permet de creuser verticalement et de déblayer par succion. Le puits sera composé de 28 parois verticales creusées et bétonnées une à la fois. Cette partie des travaux s'amorcera demain. Une fois le tout complété, un tunnelier partira du pied de la falaise afin de creuser un passage de 2,7 mètres de diamètre. Du côté est, les travaux sont en marche depuis le début du mois de juin. Ils sont plus étendus que ceux réalisés dans la partie ouest, mais beaucoup moins complexes. La pose des sections de tuyaux de 2,7 mètres de diamètre et de six mètres de long devrait débuter le 3 août. Les immenses conduites devraient être livrées au rythme de six par jour en provenance du Texas, où elles sont fabriquées. Au total, près de 700 mètres de conduites seront posées.

##### *Période de discussion*

**Aucune intervention.**

##### B. Stations de suivi du climat sonore

Trois stations de suivi de climat sonore ont été installées au cours du mois de juin. L'une se situe à l'angle des rues Saint-Jacques et Addington, une autre derrière le 4813, rue Cazalais et la dernière est en bordure de la rue Saint-Alphonse. Il est possible de consulter les niveaux sonores de ces trois stations en ligne, sur le site de Turcot. Les données sont d'ailleurs mises à jour toutes les demi-heures. En cas de dépassement du niveau de décibels autorisé, une explication sera rapidement mise en ligne et une intervention sera faite sur le chantier afin de remédier à la situation.

##### *Période de discussion*

**Aucune intervention.**

C. Réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

La rue Saint-Rémi est rouverte à la circulation depuis le 27 juin, mais avec une seule voie par direction entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest. Le trottoir sera accessible aux piétons vers la mi-juillet. Actuellement, la rue Desnoyers n'est pas accessible depuis la rue Saint-Jacques. Ce sera d'ailleurs le cas jusqu'à la fin de l'année 2015. Cependant, de cette même rue Desnoyers, il est possible d'accéder à la rue Saint-Jacques en direction est.

Concernant les travaux sur la rue Saint-Rémi, il ne reste qu'une partie de l'asphaltage à faire et si les conditions météorologiques le permettent, le tout pourrait prendre fin dès ce vendredi. L'avis d'interdiction de stationner au sud-ouest de la rue Cazalais près de l'intersection de la rue Saint-Rémi sera maintenu jusqu'à la mi-juillet. Les travaux de démantèlement du bâtiment situé au 856, rue Saint-Rémi sont complétés depuis le 20 mai.

Certains ont peut-être remarqué la présence de vestiges archéologiques près de l'ancienne intersection des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques. Une équipe formée d'une dizaine d'archéologues se trouve en effet sur les lieux depuis deux semaines. Les archéologues répertorient les fondations de quelques maisons datant de 1780. Celles-ci faisaient fort probablement partie du village des Tanneries situé sur les berges de l'ancien lac à la Loutre.

Les fouilles se poursuivront encore pendant quelques semaines. L'entrepreneur est à revoir la séquence de ses travaux pour s'assurer du bon cheminement de ces derniers, qui doivent se terminer à l'automne 2016. Certains travaux prévus l'an prochain pourraient être devancés pour remplacer ceux qui ne peuvent être réalisés cette année, en raison des découvertes archéologiques. Ainsi, les travaux du côté nord de la rue Saint-Jacques pourraient débuter plus tard cet été. Si c'était le cas, la sortie de l'autoroute 720 ouest menant à la rue Saint-Jacques serait fermée plus tôt que prévu.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Avez-vous prévu des trottoirs ou une autre solution temporaire pour les piétons et les cyclistes sur la rue Saint-Jacques, près de la rue Saint-Rémi ?	(Marie-Sophie Couture, VdM) Il y a des aménagements prévus pour les piétons et pour les cyclistes. Ces aménagements se poursuivront sur la rue Saint-Jacques et le boulevard Pullman.
(Derek Robertson) Il ne semble pas judicieux de presser le travail des archéologues.	(Guy Rivard, MTQ) Nous leur laisserons tout le temps dont ils ont besoin. Nous allons simplement renverser l'ordre de certains travaux.

D. Travaux ferroviaires du CN – rue De Courcelle

La fermeture complète de la rue De Courcelle entre les rues Saint-Jacques et Acorn s'est faite le 29 juin et restera en vigueur jusqu'à la fin de 2015. La circulation locale se fera entre la rue Saint-Jacques et le passage à niveau. Un passage sécuritaire pour les piétons et les cyclistes est maintenu sur la rue De Courcelle pour passer d'un côté à l'autre des voies ferrées. Le chemin de détour balisé passe par les rues Acorn, Saint-Rémi et Saint-Jacques.

Cette entrave est nécessaire au déplacement des voies ferroviaires au nord de celles déjà existantes, ainsi qu'au réaménagement du passage à niveau sur la rue De Courcelle.

Intervention	Réponse
(Viviane Rochon) Certains résidents aux alentours de la rue De Courcelle ont mentionné ne pas avoir été mis au courant de la fermeture. Est-ce normal ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Des dépliants et des lettres sont distribués à chaque résidence, lorsque ce genre de travaux est réalisé. Il est étonnant que ces personnes n'en aient pas obtenu.
(Viviane Rochon) Est-ce ces documents sont tout de même distribués si les boîtes aux lettres possèdent un collant « pas de circulaire » ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Oui, il n'y a pas d'exception. Les documents que nous passons ne sont pas des circulaires, mais bien des documents informatifs sur des travaux routiers. Ils sont distribués à chaque porte. C'est un système que nous utilisons depuis des années.
(Derek Robertson) J'utilise la piste cyclable trois fois par jour. Je voudrais mentionner que cette piste est toujours très bien éclairée, même la nuit, et qu'elle est plus que sécuritaire. Cependant, il y a un trou à un endroit précis qui peut être dangereux. Il serait judicieux de le faire réparer.	(Guy Rivard, MTQ) Merci, je note votre commentaire et nous allons nous assurer que ce trou soit réparé par l'entrepreneur.
(Mauricio Garzon-Beltran) Il y aura de l'aménagement paysager à proximité de l'ancien emplacement des voies ferroviaires. Je me demandais en quoi consisteraient exactement ces aménagements.	(Stéphan Deschênes, MTQ) Pour ce qui est des terrains situés au nord des voies ferrées, nous sommes toujours en pourparlers avec la Ville et le CN. Du côté sud, nous allons libérer les terrains, mais je ne crois pas qu'il est prévu d'y faire de l'aménagement. Je reviendrai sur le sujet lorsque nous aurons davantage d'information.

#### D. Prolongement du boulevard De La Vérendrye

Les travaux sur le boulevard De La Vérendrye se poursuivent. Sur le nouveau tronçon, les égouts et aqueducs sont complétés à l'exception des raccordements avec la rue Saint-Patrick. Le remblai des futures bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute 15 nord a débuté et les murs de soutien de ces bretelles sont en construction. La mise en place des poutres des nouvelles structures de l'autoroute 15 qui enjambreront le boulevard De La Vérendrye est prévue le 3 août. Les poutres d'acier de 52 mètres, peintes en rouge vif, arriveront par la rue Saint-Patrick et emprunteront le nouveau tronçon du boulevard De La Vérendrye.

#### ***Période de discussion***

<b>Aucune intervention.</b>
-----------------------------

#### E. Démantèlement de bâtiments

Dans le secteur De la Vérendrye, cinq bâtiments ont été démantelés et le tout a été complété dans la semaine du 29 juin. Ces démantèlements étaient nécessaires au prolongement du boulevard De La Vérendrye.

**Période de discussion**

**Aucune intervention.**

F. Travaux de maintien prévus en 2015

La bretelle menant de l'autoroute 720 ouest vers l'autoroute 15 sud a été rouverte le 5 juin dernier avec un mois d'avance sur l'échéancier. La bretelle de l'autoroute 20 est vers l'autoroute 15 nord a quant à elle été rouverte le 29 juin dernier. Ces deux bretelles étaient les dernières nécessitant d'importants travaux cette année. Les prochaines fermetures de bretelles ne se feront que les fins de semaine et les annonces seront faites au fur et à mesure.

**Période de discussion**

**Aucune intervention.**

G. Retour sur les questions - Caractérisation des sols – Allée des Tanneries

Lors d'une rencontre précédente, un membre du comité avait demandé de l'information sur les forages et l'analyse des sols qui ont été faits dans l'allée des Tannerie. Il y a deux types de sols dans l'allée des Tanneries. On trouve le sol de type B-C. Ce type de sol est fréquent lorsqu'il y a de l'activité humaine courante. On trouve également le sol de type A-B, que l'on décrit comme étant un type de sol propre. Ces sols sont considérés normaux. Cependant, environ 5 % du volume total de l'allée des Tanneries représente un risque et devra être excavé. Des discussions sont toujours en cours entre le MTQ, la Ville de Montréal et le CN afin de s'entendre sur un concept d'aménagement pour le secteur. Dès qu'un concept préliminaire sera prêt, les citoyens seront mis au courant.

Intervention	Réponse
(Derek Robertson) Merci pour les précisions. J'ai moi-même mis la main sur une copie d'un rapport de caractérisation des sols de l'allée des Tanneries il y a de cela quelque temps. Je crois qu'il date de 2004 et qu'il a été fait par le gouvernement provincial. Est-ce qu'il s'agirait du même rapport dont vous nous faites part présentement ? Parce qu'à mon souvenir, les résultats n'étaient pas tout à fait les mêmes.	(Stéphan Deschênes, MTQ) Non, il ne s'agit pas du même rapport. Celui dont nous vous faisons part aujourd'hui a été réalisé il y a moins d'un an.
(Viviane Rochon) Serait-il possible de savoir, une fois les travaux terminés, quel(s) type(s) de sol(s) aurons-nous ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) je prends votre demande en note.

## Travaux 2015 et plan annuel de gestion de la mobilité 2015

### Travaux sans entrave - Présentation de M. Sébastien Marcoux (KPH Turcot)

À la suite de la signature du contrat conception-construction à la fin février, nous avons débuté les travaux le plus rapidement possible, soit au début du mois de mars. Pour ceux qui ont eu l'occasion de passer dans le secteur, vous avez pu remarquer qu'il y a beaucoup d'activité sur le chantier de l'autoroute 20. Nous avons érigé nos installations temporaires, qui seront présentes pour une période de cinq ans. La mobilisation de l'entièreté de l'équipe de travailleurs, comprenant environ 450 personnes chargées de la conception, de la planification ou de l'exécution, devrait être terminée d'ici la fin juillet.

Je ferai d'abord un bref résumé des travaux qui auront lieu cette année et qui seront sans entrave. Ma collègue prendra ensuite la parole afin de faire le tour des travaux de 2015 contenant des entraves.

Commençons d'abord par le secteur ouest, plus communément appelé la cour Turcot. Des travaux sont présentement en cours. C'est également à cet endroit que l'on déplacera l'autoroute 20 et les voies ferroviaires du CN. Nous avons placé une surcharge afin de compresser les sols qui sont situés sous le futur emplacement des voies ferrées. Les piles resteront en place un peu plus d'un an, afin de laisser le temps aux sols de bouger, après quoi elles seront retirées. Le déplacement des voies ferroviaires pourra alors débuter. Dernièrement, au début du mois de juin, nous avons commencé des travaux d'excavation des sols pour les voies de l'autoroute 20 et la future voie de desserte. Nous installons également nos bureaux dans la cour Turcot.

Pour le secteur centre, qui est l'échangeur Turcot en tant que tel, nous procédons présentement à des travaux dans les sols. Ces derniers ont lieu sous les futures voies du CN et de l'autoroute 20. Au début du mois d'août seront entamés des travaux de construction sur les fondations des structures, tels que des caissons. Pas moins de neuf structures seront entamées cette année, mais elles ne seront pas achevées avant 2016. Nous allons également procéder au démantèlement du bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi. Les travaux devraient débuter à la fin juillet. Nous commencerons par l'intérieur. Les travaux se dérouleront de jour seulement et se termineront en octobre.

Dans le secteur est, nous avons un bâtiment à démanteler. Il se situe sur la rue De Richelieu. Nous allons également commencer la construction d'un mur de soutènement qui se situera au sud de l'autoroute 720, entre les rues De Courcelle et Lenoir. Il longera le secteur sur une distance d'environ 250 mètres.

Finalement, pour le secteur sud, nous allons débuter la construction de l'autoroute 15 en direction nord, entre les rues Hadley et Eadie ainsi qu'entre les rues Saint-Rémi et Angers. Ces travaux n'occasionneront pas d'entraves à la circulation.

## Travaux avec entraves – Présentation de M<sup>me</sup> Geneviève Campeau (KPH Turcot)

Je vous présente ce soir tous les travaux contenant des entraves à la circulation qui seront réalisés cette année par KPH Turcot dans le cadre du projet Turcot. D'emblée, il est important de mentionner que les entraves causées par les travaux sont et seront majoritairement dues aux travaux de sols compressés ainsi qu'au déplacement des voies ferrées. La majorité des entraves seront faites au niveau du secteur ouest en lien avec ces travaux. Il y aura également des entraves à la circulation qui seront nécessaires à la construction du nouveau pont du canal de Lachine, ainsi que pour le démantèlement d'ouvrage existant dans les secteurs centre et est. Toutefois, jusqu'à maintenant, KPH Turcot est très peu sur les voies. Nous allons davantage être présents vers la fin de l'été et à l'automne.

Pour cette année uniquement, nous allons procéder à la construction ainsi qu'à la mise en service de trois chemins de déviation répartis dans les secteurs ouest et centre. Il faut aussi savoir que toutes les entraves à la circulation ainsi que tous les scénarios de KPH Turcot sont coordonnés avec nos partenaires, incluant la Ville de Montréal, le ministère des Transports, la Société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, puis l'équipe du nouveau pont en construction sur le Saint-Laurent.

Il faut comprendre que nous avons commencé à travailler la conception plus détaillée de nos concepts de maintien de la mobilité à partir de février. Nous n'avons donc pas pu bénéficier de la période hivernale qui nous permet habituellement de faire la conception. Nous avons donc un échéancier très serré et c'est pour cette raison que nous n'avons pu diffuser ces informations plus tôt. Or, comme je l'ai mentionné plus tôt, ces entraves seront coordonnées avec tous nos partenaires.

Lorsque nous travaillons dans un projet de conception en construction tel que celui-ci, le maintien de la mobilité est très dynamique. Dans les scénarios que nous viendrons implanter, au niveau municipal comme autoroutier, nous sommes à l'écoute des préoccupations des citoyens.

Les échéanciers que nous vous présentons aujourd'hui possèdent des dates cibles. Ces dates pourront être reportées tout dépendant du déroulement des choses.

KPH Turcot et l'équipe du maintien de la mobilité visent la transparence. Ils travaillent de façon proactive avec les partenaires. Lorsqu'il y aura des entraves, ce sera annoncé en bonne et due forme.

Pour le secteur ouest, les zones d'intervention qui seront touchées cette année sont l'entrée de l'avenue Saint-Pierre menant à l'autoroute 20 est, la rue Notre-Dame Ouest, la route 138 à la hauteur de la rue Notre-Dame Ouest, le boulevard Angrignon près de la falaise Saint-Jacques, le boulevard Pullman ainsi que le boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Dans ces zones, nous allons construire des ouvrages permanents et des ouvrages temporaires, dans le seul but de les utiliser au niveau du maintien de la mobilité. La finalité de ces constructions est d'aller détruire le tunnel ferroviaire qui supporte les voies d'accès du boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les bretelles qui passent par-dessus le tunnel permettent présentement l'accès à la route 138, au pont Honoré-Mercier et à l'autoroute 20. Ces bretelles devront être démantelées, parce que le tunnel entre en conflit avec les nouveaux ouvrages ferroviaires qui seront construits. Nous voulons réaliser ces travaux le plus rapidement possible afin de respecter l'échéancier critique.

Toujours dans le secteur ouest, dans les zones des boulevards de Sainte-Anne-de-Bellevue et Angrignon et de la rue Pullman, les travaux seront divisés en différentes étapes. La première consiste au réaligement de la rue Pullman. Elle sera recentrée afin de permettre la construction d'une voie de

desserte plus tard cet été, qui est la seconde étape. La troisième étape implique le boulevard et la structure Angrignon, où sera réalisé un aménagement temporaire afin de raccorder le boulevard Angrignon à la nouvelle voie de desserte.

La première entrave qui sera réalisée dans le secteur ouest sera la fermeture de l'avenue Brock. Cette avenue donne accès au boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue, à la route 138 et à l'autoroute 20. Elle sera fermée pour une période d'environ un an. Nous fermerons pendant trois ans l'entrée de l'avenue Saint-Pierre pour l'autoroute 20 est vers la fin de l'année. Il y aura également des entraves temporaires afin de construire les aménagements sur la rue Notre-Dame Ouest. Nous allons maintenir la circulation tout en procédant à la réduction des voies. La voie réservée aux autobus restera active tout au long du processus.

Le boulevard Angrignon sera quant à lui fermé complètement pendant environ un mois depuis l'entrée de l'autoroute 20 est, jusqu'au boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue, sur lequel sera mis en place un contre-sens afin de rejoindre le nouvel axe.

Au niveau du secteur centre, il n'y a qu'une seule zone d'intervention, soit l'axe de la rue Saint-Rémi. Nous allons construire une structure d'autoroute au-dessus de la rue afin de soutenir les futures voies de la route 136. Les travaux démarreront à l'automne et seront coordonnés avec le ministère des Transports, puisqu'il y a présentement une déviation en place sur la rue Saint-Rémi qui nécessitera un léger déplacement. Deuxièmement, nous allons démanteler l'entrée de la rue Saint-Jacques menant à l'autoroute 720 en direction est. Il reste en effet une petite portion à défaire qui est située à proximité de la rue Saint-Rémi. Le travail sera fait à l'automne durant une fin de semaine.

Pour ce qui en est du secteur est, les zones d'intervention se situent au niveau de la rue Selby et de l'avenue Greene. Les travaux visent à débiter la construction de remblais sur la rue Selby dès l'automne, ce qui causera la fermeture complète et définitive de cette dernière. Ensuite, nous passerons successivement à la fermeture, au réaménagement puis à la réouverture de l'avenue Greene, avant de passer au démantèlement de l'entrée Greene pour l'autoroute 720 est.

Il y a très peu d'entraves du côté du secteur sud. Il y aura des travaux sur la rue Saint-Patrick. Une voie sera fermée dans chaque direction et celles restantes seront légèrement déviées.

<b>Intervention</b>	<b>Réponse</b>
(Derek Robertson) Pourquoi avez-vous décidé de faire les travaux du secteur centre en plein jour seulement ?	(Guy Rivard, MTQ) Nous travaillons de jour uniquement afin de respecter les niveaux sonores autorisés.
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que les matériaux du bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi seront réutilisés ?	(David Maréchal, KPHT) Nous avons effectivement des plans pour réutiliser certains matériaux, comme le béton. Les autres matériaux qui sont inutilisables seront recyclés.
(Mauricio Garzon-Beltran) Dans le secteur est, quel bâtiment sera démantelé ?	(David Maréchal, KPHT) C'est à la droite de la garderie avec la passerelle. Le bâtiment est un peu plus en retrait sur la rue De Richelieu. Il est proche de l'autoroute.
(Derek Robertson) Sur le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue, est-ce qu'il y aura une piste cyclable ?	(Geneviève Campeau, KPHT) Non, il n'y en aura pas. Il n'y aura pas de place pour les piétons non plus.



(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que l'entrée de l'avenue Greene vers l'autoroute 720 est fermée définitivement ?	(Stephan Deschênes, MTQ) C'est le cas, elle sera fermée définitivement.
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce KPH Turcot ou bien le ministère des Transports qui s'occupera des travaux sur la rue Saint-Patrick ?	(Geneviève Campeau, KPHT) Il s'agira de KPH Turcot.

La rencontre se termine à 20 h 30.

**Prochaine rencontre du comité : le 2 septembre 2015**